

DEPARTEMENT Eure et Loir	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
ARRONDISSEMENT DE DREUX ----- CANTON DE DREUX SUD ----- Commune de Marville-Moutiers-Brûlé ----- OBJET : Avis sur le projet d'implantation de la plateforme FM LOGISTIC à Vernouillet. DATE DE CONVOCATION 17/11/2021 TRANSMISSION PREFECTURE 25/11/2021 CERTIFIE EXECUTOIRE APRES PUBLICATION OU NOTIFICATION LE : Le Maire, Véronique BASTON	<p style="text-align: center;">SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2021</p> <p>L'an deux mil vingt et un le 23 Novembre à 20 heures 30 minutes</p> <p>Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente, en séance publique, sous la présidence de Madame Véronique BASTON, Maire,</p> <p>Etaient présents : Evelyne CHIAPPERIN, Yves ÉCOLAN, Yves DEMORA ; Adjoints ; Thierry BELLOIS, Éric BROCHARD, Frédéric LAMON, Ludovic MALLET, Véronique GEHAN, Jacques ISAMBERT, Dominique VIOLETTE ; Conseillers municipaux.</p> <p>Absents excusés : Claudia COURTOIS, Alice GAUTHIER, Philippe GEHAN.</p> <p>Evelyne CHIAPPERIN a été élue secrétaire de séance</p> <p style="text-align: center;">-----</p> <p>Madame le Maire rappelle à l'assemblée que lors de la dernière séance du 05/10/2021, un responsable de la société FM Logistic est venu présenter le projet d'installation d'une plateforme sur la ZAC Porte Sud à Vernouillet soumis à enquête publique qui s'est achevée le 12 novembre dernier. Le commissaire enquêteur rendra son rapport dans un délai de deux mois. Les communes situées dans le périmètre d'affichage de cette enquête publique peuvent apporter leur avis sur cette installation classée Seveso Seuil Haut.</p> <p>Ce projet prévoit la création d'une plateforme constituée soit de 5 cellules entre 1 500 et 9 800 m2 avec deux zones de quais, soit 9 cellules entre 7 000 m2 et 9 800 m2 ; de 3 salles de charge des batteries des engins de manutention, une déchetterie ; 2 chaufferies et un atelier de maintenance ; 2 cuves aériennes de stockage d'eau ; un poste de garde et des bureaux ; des locaux techniques ; un bassin de rétention de 5 084 m3 ainsi que 2 parkings.</p> <p>L'ensemble sera construit sur 16 hectares et pourrait accueillir jusqu'à 150 salariés. L'activité principale est le stockage de produits de consommation courante (alimentaire, frais, électronique, produits ménagers, carton, plastique, alcool, charbon, aérosol, parfum...). Le trafic routier généré par cette installation serait de 200 poids lourds et 150 voitures par jour à terme. Ce projet relève du régime des installations classées pour la protection de l'environnement et sera classé Seveso Seuil Haut compte tenu du volume stocké et de la nature de certains produits.</p> <p>Mme le Maire est allée visiter le site de Louviers avec les maires des communes concernées et le Président de l'Agglomération de Dreux. Il en est ressorti une bonne impression générale.</p> <p>Malgré l'intérêt que peut présenter une telle implantation pour l'économie locale, différents facteurs négatifs apparaissent, notamment le classement Seveso Seuil Haut qui effraie la population, l'opposition des riverains, et entreprises riveraines, la proximité de l'hôpital et de l'aérodrome, la crainte d'un report de trafic sur les voies secondaires et les villages, une disproportion entre la création d'emplois et la surface occupée particulièrement accentuée par une future robotisation évoquée par les responsables de FM LOGISTIC, l'environnement et la santé humaine impactée par le trafic routier et les nuisances sonores.</p> <p>Mme le Maire propose à l'assemblée délibérante de se prononcer sur ce projet.</p> <p>Après le vote, le Conseil Municipal, avec :</p> <p>POUR : 0 CONTRE : 11 ABSTENTION : 0</p>

Emet un avis DEFAVORABLE pour l'implantation de la plateforme FM LOGISTIC à Vernouillet, porte Sud.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié Conforme,



Le Maire,

Véronique BASTON

ARRIVÉ LE :

26 NOV. 2021

SOUS-PRÉFECTURE
DE DREUX